



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

SEANCE DU 8 MARS 2010

SUBVENTION AUX CENTRES
SOCIOCULTURELS ET A L'ENSEMBLE
SOCIOCULTUREL NIORTAIS - ACOMPTE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 12 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2010

DELIBERATION D20100084

VIE ASSOCIATIVE

SUBVENTION AUX CENTRES SOCIOCULTURELS ET A L'ENSEMBLE SOCIOCULTUREL NIORTAIS - ACOMPTE

Monsieur Patrick DELAUNAY Conseiller Municipal Délégué Spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Les conclusions définitives de l'étude d'évaluation seront rendues dans les prochaines semaines et vont permettre d'engager le travail d'élaboration de nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens.

Vu l'intérêt de l'activité de ces associations et afin de permettre leur continuité durant la période de définition des modalités de nouvelles conventions d'objectifs, je vous propose de verser à ces dernières, des acomptes qui viendront en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2010.

Les acomptes représentent 50% des sommes versées en 2009.

Imputation budgétaire : 65 4221 6574

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les avenants avec les associations ci-après :

Associations	Base 2009	Montant de l'acompte
Centre Socioculturel de Champclairot/Champommier	160 370 €	80 185 €
Centre Socioculturel du Centre Ville	192 149 €	96 075 €
Centre Socioculturel de Part et d'Autre	223 687 €	111 844 €
Centre Socioculturel du Grand Nord	292 422 €	146 211 €
Centre Socioculturel du Parc	216 025 €	108 012 €
Centre Socioculturel Les Chemins Blancs	223 183 €	111 591 €
Centre Socioculturel de Sainte pezenne	158 064 €	79 032 €
Centre Socioculturel de Souché	159 961 €	79 980 €
Ensemble Socioculturel Niortais	380 577 €	190 289 €
Total	2 006 438 €	1 003 219 €

- Autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à les signer et à verser aux associations les acomptes relatifs aux subventions qui leur seront allouées au titre de l'année 2010, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
Le conseiller municipal spécial délégué

Signé

Patrick DELAUNAY